

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE LENS
CANTON DE LIEVIN
COMMUNE DE VIMY

CONSEIL MUNICIPAL – DELIBÉRATION N° 10

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian SPRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du deux décembre, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian SPRIMONT, Julien WOJCIESZAK, René HAUTECOEUR, Sylvie LANCRY, Philippe HEROGUELLE, Marie DECIMA, Annie POEYDOMENGE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Bernard VANDYCKE, Jean-Marie VERWAERDE, Laurent DEBLOCK, Françoise LOUVEAU, Michèle DRION, Francis MONBORGNE, Yvette DELIGNE, Régina GWIZDEK, Raymond MIKLIC, Danielle BRAY, Philippe DEBAS, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Agnès LEVANT, Franck LODER.

Yvette DELIGNE est désignée secrétaire de séance.

OBJET : RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL DES CENTRES DE LOISIRS, CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE, SÉJOURS

Il vous sera demandé de délibérer pour la mise à jour de la rémunération des animateurs du centre de loisirs, centre animation jeunesse et séjours au 1^{er} novembre 2024 suite à la revalorisation du SMIC au 1^{er} Novembre 2024.

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL
DES CENTRES DE LOISIRS, CENTRE ANIMATION JEUNESSE, SÉJOURS
Valeur à compter du 1^{er} Novembre 2024

FONCTION	BASE BRUTE 1/2 JOURNEE	BASE BRUTE JOURNEE	NUIT CAMPING
DIRECTEUR BADFD, BEATEP, DEEFA ou équivalent BAFD STAGIAIRE	53,09	106,18	31,85
DIRECTEUR BADFD, BEATEP, DEEFA ou équivalent BAFD STAGIAIRE BAFA ou équivalent assurant la direction de moins de 50 enfants	46,98	93,96	28,18
DIRECTEUR ADJOINT BADFD, BEATEP, DEEFA ou équivalent BAFD STAGIAIRE	46,98	93,96	28,18

DIRECTEUR ADJOINT BAFA ou équivalent BAFA STAGIAIRE	43,10	86,20	25,86
ANIMATEUR avec BAFA ou équivalent	38,48	76,96	23,09
ANIMATEUR STAGIAIRE	33,47	66,94	20,08
ANIMATEUR AU PAIR	30,12	60,24	18,07

Pour à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,


Christian SPRIMONT

